BOTTES FOODLITE



Traitement des viandes rouges Abattoirs Volailles Transformation alimentaire Conserveries

Une nouvelle botte exceptionnellement légère pour l'industrie alimentaire, confortable et résistante aux basses températures.

Caractéristiques

- Botte résistante aux produits chimiques, certifiée conforme aux exigences de la NF EN 13832-3:2018 (chaussures de protection contre les produits chimiques)
- Résistante aux produits chimiques couramment utilisés dans l'industrie alimentaire, y compris pour le nettoyage, la désinfection et l'assainissement
- · Conception légère pour un meilleur confort de l'utilisateur
- · Souplesse exceptionnelle à basse température jusqu'à -40°C
- Structure écologique sans PVC ni halogène
- · Biodégradable et sans phtalate
- Embout en acier revêtu époxy et résistant à une force de 200 joules
- · Semelle moulée antidérapante
- · Semelle extérieure profilée pour une adhérence maximale
- · Doublure thermique en option
- Talon avec système de support par tunnel amortisseur conformément à la NF EN 20345:2011 E
- Semelle intérieure ergonomique et rembourrée (amovible et lavable en machine) pour un confort accru de l'utilisateur
- · Construction sans coutures
- · Patte de retrait
- · Hauteur réglable
- Doublure en nylon tricoté
- Marquage CE sur la tige indiquant la date et l'année de fabrication
- · Conforme au REACH
- · Disponible en blanc et en bleu

Entretien:

- · Lavable en machine jusqu'à 40°C
- · Durée de vie de 5 ans

Certification:

- EN ISO 20345:2011 SB CI SRC E Chaussures de sécurité
- EN 13832-3:2018 N, O, R Chaussures de protection chimique
- DIR EPI 425/2016/EEC

 Équipement de protection individuelle

Tailles

EU	35	36	37	39	41	42	43	44	45	46	47	49	50
UK	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
US	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

Les spécifications, configurations est couleurs peuvent être modifiées sans préavis.







BOTTES FOODLITE



Résistance chimique

PRODUIT CHIMIQUE	N° CAS	TEMPS DE PÉNÉTRATION		
Acétate d'éthyle	141-78-6	> 2 heures		
Acide lactique	50-21-5	> 8 heures		
Acide nitrique	7697-37-2	> 32 heures		
Acide phosphorique	7664-38-2	> 8 heures		
Ammoniac gazeux	1336-21-6	> 8 heures		
Ammoniaque 25%	7664-41-7	> 8 heures		
Éthanol	64-17-5	> 8 heures		

PRODUIT CHIMIQUE	N° CAS	TEMPS DE PÉNÉTRATION	
Hexane	110-54-3	> 1 heure	
Hydroxide de sodium	1310-73-2	> 32 heures	
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	> 8 heures	
Iso-propanol (IPA)	67-63-0	> 32 heures	
Méthanol	67-56-1	> 8 heures	
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	> 8 heures	
Toluène	108-88-3	> 1 heure	

Le temps de pénétration est le Temps de pénétration normalisé selon la norme EN374-3:2003, pour plus de détails consulter www.workmasterboots.com